

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mercredi 20 décembre 2017 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 12/12/2017

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Marie-Thérèse Panhéleux, Daniel Cottin, Ronan Maray, Véronique Parois, Philippe Mahé, Brigitte Louarn, Prosper Amossé, Dominique Léon, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Sylvie Ollivier, Régis De Barmon, Christine Gicquel, Christiane Monvoisin.

PROCURATION : Anita Cussonneau a donné procuration à Yvon Mahé
Stéphanie Cornet a donné procuration à Sylvie Ollivier

SECRETAIRE DE SÉANCE : Jeannick Boyère

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 novembre 2017 :

Vote favorable à l'unanimité.

2- Tarifs 2018:

Rapporteur Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 conformément au document annexé à la présente délibération et consultable en Mairie, et de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-Préfet et M. le Receveur municipal.

Vote à l'unanimité

3- Indemnité du receveur municipal:

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder à titre personnel à M. Daniel Joly, l'indemnité de conseil d'un montant de 485.36 € net au titre de la prestation de conseil et d'assistance auprès de la commune pour l'année 2017, et précise que les crédits nécessaires sont inscrits en Fonctionnement au chapitre 011 du budget principal.

Vote à l'unanimité

4- Décision modificative : Opération d'ordre:

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

	Dépenses			Recettes		
	Chapitre	Article	Montant	chapitre	article	Montant
Investissement	041	21538	1 925.66 €	041	238	1 925.66 €
Total investissement			1 925.66 €			1 925.66 €

Vote à l'unanimité

5- RIFSEEP : Nouveau régime indemnitaire :

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'abroger la délibération n°12-0011 en date du 18/12/2003 instaurant le régime indemnitaire du personnel communal, d'instaurer l'IFSE et le CIA, d'instituer les critères et les modalités d'attribution de l'IFSE et CIA, ainsi que les conditions de maintien et/ou de suspension, d'inscrire les crédits nécessaires, d'autoriser M. Le Maire à fixer un montant individuel de chaque prime ou indemnité aux agents bénéficiaires dans les conditions et limites énoncées ci-dessus par le biais d'un arrêté individuel.

Vote à l'unanimité

6- CCPR : approbation du rapport CLE Transfert de charges:

Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charges du 9 novembre 2017, de notifier à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon la décision du conseil municipal, de prendre acte de l'impact pour les communes concernées sur le montant de l'attribution de compensation à compter de 2018, d'autoriser Monsieur le Maire à remplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Vote à l'unanimité

7-comptes-rendus de commissions et délégations:

Décisions du Maire :

Décision n°2017-12 relative au marché de prestations de service Capture d'animaux avec l'entreprise SACPA Chenil Service.

Décision n°2017-13 relative à la prestation du SYDELA pour l'enfouissement des réseaux Rue de la Danoterie.

Commission extra-municipale culture :

Discussion auprès de la programmation 2018. Lancement de la programmation de Janvier à Mars.

Commission Voirie :

La commission propose de reconduire le même budget que l'année précédente, tout en continuant le remplacement du matériel.

Commission Environnement :

-Fégréac est partenaire de « Zéro déchet » proposé par la Communauté de communes. Des actions dans ce sens vont être menées auprès des professionnels de la commune, une sensibilisation au compostage va être faite le 09/03/18 après-midi, une action envers les salles polyvalentes et les lieux touristiques va être également menée.

-Rencontre avec les groupements d'eau pour discuter des problèmes de l'eau et tenter de trouver des solutions.

CME :

Le CME avec l'association de chasse organise une sortie nocturne, le 19/01/2018.

Le 23/01/2018 : Réunion du CME.

Commission bâtiment :

Les réunions de chantier concernant le projet centre bourg ont débuté depuis le 13/11/2017. Les travaux débiteront le 03/01/2018.

Une réunion avec les riverains a été organisée pour informer du chantier à venir.

Informations diverses :

Vœux du Maire : le 05/01/2018 à 19h.

Population totale de Fégréac au 01/01/18 : 2489 habitants

Le Maire clôt le conseil à 21h35

Le Maire / Yvon MAHE

Prochains conseils municipaux : 01/02/2018 à 20h00

29/03/2018 à 20h00

